Reçu en préfecture le 31/07/2024

Publié le

ID: 064-246400337-20240718-D2024_0125-DE



Délibération n°2024-125

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

<u>Date de convocation</u> : 9 juillet 2024 Nombre de délégués en exercice : 33 Nombre de délégués présents : 28 Nombre de délégués votants : 31 Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 18 juillet 2024 à 18 heures, au nombre prescrit par la loi, au siège de la CCVO, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

Présents titulaires: M. AUSSANT Claude, M. BARBAN Jean-Louis, Mme BERGES Isabelle, M. BEROT-LARTIGUE Michel, Mme BLANCHET Anne, M. BONNEMASON Bernard, M. CARRERE Jean-Bernard, M. CASADEBAIG Robert, M. CASAUBON Jean Paul, Mme CASSOU Sylvie, Mme CLAVIER Hélène, M. DAGUERRE Robert, M. DESSEIN Michaël, M. ESQUER Philippe, M. GABASTON Jean-Pierre, M. GARROCQ Jean-Pierre, M. LABERNADIE Patrick, Mme LAHOURATATE Nicole, M. LOUSTAU Christian, M. MARTIN Fernand, M. MONGAUGÉ Jean-Luc, Mme MOULAT Monique, Mme MOURTEROT Josiane, Mme POUEYMIROU-BOUCHET Nadège, M. REGNIER Jean-François M. SANZ Alain, M. SASSOUBRE Guy, M. VISSE Bernard

Absents ou excusés: Mme BARRAQUE Anne-Marie, M. CACHELOU Yoann, M. CARREY Daniel, M. LEGLISE Vincent, M. PARIS Rémi

Pouvoirs:

Mme BARRAQUE Anne-Marie donne pouvoir à M. LABERNADIE Patrick

M. CARREY Daniel donne pouvoir à M. CASAUBON Jean-Paul M. PARIS Rémi donne pouvoir à Mme MOULAT Monique

Secrétaire de séance : Mme LAHOURATATE Nicole

OBJET: ESPACE LAPRADE - TARIFICATION DES ESPACES FAB-LAB ET STUDIO

RAPPORTEUR: Monique MOULAT, Vice-Présidente

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu, les statuts de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau ;

Vu la délibération en date du 15 décembre 2011, relative à l'achat du terrain du bâtiment ThyssenKrupp;

Vu, la délibération en date du 30 janvier 2018, relative au projet de requalification du bâtiment Laprade ;

Vu, la délibération en date du 30 janvier 2020, relative à la fixation des tarifs pour l'Espace Laprade ;

Suite à la réhabilitation du Pôle d'Activités Laprade pour créer un hôtel d'entreprise, la Communauté de Communes a mis en place des espaces de travail partagé pour lesquels une tarification spécifique a été approuvée en conseil communautaire le 30 janvier 2020.

Après une sollicitation d'une association, le Sismographe, la Communauté de Communes a aménagé un local pour y créer quatre espaces distincts :

- Un atelier au long court qui sera loué à la SARL Mutation Narrative, indépendamment que ce qui sera mis en place l'association Mutation Narrative
- Un atelier FabLab
- Un laboratoire photo
- Un espace studio.

Afin de soulager l'association Le Sismographe, qui devait initialement louer les espaces Fablab, studio et laboratoire photo, la Communauté de Communes a proposé à celle-ci que ce soit la collectivité qui loue les différents espaces en attendant que l'association ait la possibilité de reprendre la gestion de ces divers espaces.

Envoyé en préfecture le 31/07/2024

Reçu en préfecture le 31/07/2024

Publié le

ID: 064-246400337-20240718-D2024_0125-DE

Pour cela, la Communauté de Communes propose la tarification suivante, identique aux tarifs d'occupation des espaces de travail partagé avec des ajouts d'options de tarifs :

- 2€ HT de l'heure (en dessous de 10 heures d'occupation par semaine)
- 5 € HT la demi-journée
- 10€ HT la journée
- 50€ HT par mois (utilisation de plus de 10 heures par semaine)
- 90€ HT par mois (utilisation de plus de 20 heures par semaine.

Le rapport entendu, après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

ADOPTE le présent rapport ;

APPROUVE la tarification telle de proposée **AUTORISE** le Président à signer tout acte

Le Président,

Jean-Paul CASAUBON